

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 28 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Brigitte DELORY, Jocelyne DOCQUOIS, Marie-Chantal MAGNIEZ, Jeanne LEPOIVRE, Elisabeth FRESKO et Brigitte CHOQUET.

Et Messieurs, Éric SEVIN, Dominique WOITTEZ, Francis FAUQUETTE, Julien HAUTREUX, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Patrick RODIER, Edouard LECLERCQ et Philippe VANTORRE.

Etaient absents : Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente), Madame Hélène LEJEUNE (absente excusée qui avait donné procuration à Madame Brigitte DELORY).

Madame Brigitte CHOQUET est arrivée à 20h00

Monsieur Julien HAUTREUX a quitté la séance 20h45

Monsieur Philippe VANTORRE a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

**Lecture du compte rendu précédent.**

Il est donné lecture du compte rendu précédent (réunion du 11/12/2018)

Aucune observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Compte administratif 2018.**

Monsieur le Maire fait part au conseil du compte administratif 2018

La lecture de celui-ci est faite par Monsieur Dominique WOITTEZ

La section de fonctionnement avec 1 130 053.23 € de dépenses et de 1 274 068.54 € de recettes représente un excédent de 700 582.49 € cumulé.

La section d'investissement avec 405 668.50 € de dépenses et 479 213.41 € de recettes présente un déficit de 150 040.54 € cumulé.

Le total des sections avec 1 759 307.18 € de dépenses et 2 309 849.13 € de recettes soit un excédent cumulé de 550 541.95 €.

### Présentation générale du budget - Vue d'ensemble

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	1 130 053.23	1 274 068.54
	Section d'investissement	405 668.50	479 213.41

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement		556 567.18
	Report en section d'investissement	223 585.45	

<b>Total</b>	<b>1 759 307.18</b>	<b>2 309 849.13</b>
--------------	---------------------	---------------------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 130 053.23	1 830 635.72
	Section d'investissement	629 253.95	479 213.41
		1 759 307.18	2 309 849.13

**Résultat 2018**

**550 541.95**

Après lecture des tableaux et des explications données par Monsieur WOITTEZ, le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote, Mme CHOQUET Brigitte ne participe pas au vote).

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

### Compte de Gestion 2018 de la Commune.

Monsieur le Maire fait part au Conseil du compte de gestion 2018 établi par la perception de Vimy identique au compte Administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2018. (Madame CHOQUET Brigitte ne participe pas au vote)

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

## **Affectation de résultat.**

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation de résultat.

Le déficit d'investissement de 150 040.54 € est comblé par l'excédent de fonctionnement soit 700 582.49 € - 150 040.54 € soit un excédent de résultat de 550 541.95 €.

### **Résultat d'exécution du budget HÉLIOS**

	<b>Résultat de clôture de l'exercice 2017</b>	<b>Part affecté à l'investissement en 2018</b>	<b>Résultat 2018</b>	<b>Résultat de clôture de l'exercice 2018</b>
Investissement	- 223 585,45		73 544,91	- 150 040,54
Fonctionnement	780 152,63	223 585,45	144 015,31	700 582,49
<b>Total</b>	<b>396 164,56</b>	<b>110 361,84</b>	<b>217 560,22</b>	<b>550 541,95</b>

Résultat de clôture 2018 : 550 541.95 €

### **RAPPEL DES RÉSULTATS DE 2012 A 2017**

<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
262 454,69	288 692,64	396 164,56	513 949,13	609 238,42	556 567,18

L'affectation de résultat est pour un montant de 520 040.54 € au compte 1068  
Soit le déficit d'investissement pour 150 040.54 € et 370 000 € passé pour les investissements

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette affectation (Madame CHOQUET Brigitte ne participe pas au vote)

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

## **Vote des Taux d'imposition 2019.**

Monsieur le Maire donne lecture des produits résultant des différents taux 2018 à savoir :

Taxe d'habitation.....	12.75 %,
Foncier bâti.....	21.75 %,
Foncier non-bâti.....	61.00 %.

Produit fiscal 2018 : 459 442 €

La commission des finances propose la reconduction des taux d'imposition 2018 les produits attendus pour 2019 sont :

### Contributions directes 2019

	Base d'imposition prévisionnelle	Taux d'imposition	Produits prévisionnels
<b>Taxe d'habitation</b>	1 613 000	12,75%	205 657,50
<b>Taxe foncière</b>	1 115 000	21,75%	242 512,50
<b>Taxe foncière(non bâti)</b>	48 400	61%	29 524,00
<b>Total</b>			<b>477 694,00</b>

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions. Le conseil municipal approuvé à l'unanimité ces taux. (Madame Brigitte CHOQUET ne participe pas au vote)

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

### Subventions communales 2019 aux associations

Monsieur le Maire donne lecture du montant des subventions examinées par la commission des finances. La commission des finances propose au Conseil que ne soient pas examinées les subventions pour les associations qui n'ont pas répondu aux courriers de l'adjoint chargé des finances.

Monsieur le Maire propose au Conseil, qu'à l'occasion du vote des subventions, chaque Conseiller, membre du bureau d'une association locale bénéficiaire s'abstient. Ces subventions seront donc votées individuellement, en raison de la présence éventuelle au Conseil, de membres du bureau de ces associations.

### Sont donc étudiées les propositions suivantes :

Associations loi 1901 à but non lucratif	Proposition de subvention 2019	Subvention votée conseil
Ablain Country Dance	500,00	1 abstention
Ablain Judo	1 200,00	Unanimité
Aiki Jujutsu	-	
Ablain Mémoire	500,00	1 abstention
Ablain Rythmix	400,00	Unanimité
Acroscene	500,00	Unanimité
Association Ablain Jeunesse	-	
Sambo Lutte	600,00	Unanimité
chti wresling	200,00	Unanimité

Associations loi 1901 à but non lucratif	Proposition de subvention 2019	Subvention votée conseil
Amicale laïque FJEP	<b>200,00</b>	Unanimité
<i>Temps Danse Section Modern'Jazz</i>	<b>550,00</b>	Unanimité
<i>Agir Pour les Mômes</i>	<b>550,00</b>	Unanimité
<i>Action Gym et Pilates</i>	<b>300,00</b>	1 abstention
<i>Ablain Toniform</i>	<b>300,00</b>	Unanimité
<i>club Ablain Féminin</i>	<b>500,00</b>	1 abstention
<i>Inond'action</i>	-	
Association Notre Dame de Lorette – Gardes d'honneur	<b>250,00</b>	Unanimité
Anciens combattants de Souchez Ablain	<b>95,00</b>	Unanimité
Arts Culture et traditions	<b>950,00</b>	1 abstention
Club de l'amitié	<b>300,00</b>	Unanimité
Comité des fêtes	<b>3 500,00</b>	1 abstention
École de musique	<b>6 200,00</b>	Unanimité
Harmonie Municipale	<b>1 300,00</b>	Unanimité
Raid aventure	<b>200,00</b>	Unanimité
Jog-Ablain	<b>650,00</b>	Unanimité
L'éclair d'Acq Mont st Éloi	<b>100,00</b>	Unanimité
Les amis du verger	<b>200,00</b>	1 abstention
Médailles Militaires de Souchez	<b>50,00</b>	Unanimité
Phil-Ablain	<b>140,00</b>	Unanimité
Société de chasse d'Ablain	<b>400,00</b>	Unanimité
Ablain bonheur	<b>250,00</b>	Unanimité
Union Sportive Ablainoise	<b>2 300,00</b>	Unanimité
Trail des Poilus / Marche nordique	-	
Médillés du travail	-	

Associations loi 1901 à but non lucratif	Proposition de subvention 2019	Subvention votée conseil
Comité de lutte contre le cancer	30,00	Unanimité
Les peps 62	30,00	Unanimité
diabétique Angres	30,00	Unanimité
Institut Pasteur Lille	30,00	Unanimité
Paralysé de France	30,00	Unanimité
Pupilles de l'enseignement	30,00	Unanimité
AAE Action éducative	30,00	Unanimité
Sclérose en plaques	30,00	Unanimité
les amis du verger	200,00	1 abstention
Voyages école	2000,00	Unanimité
Œuvre du livre du Liévinois Lycée	738,00	Unanimité
OCCE caisse école Angres	1500,00	Unanimité
debuf(1269) CAFE	575,00	Unanimité

Après lecture des demandes de subventions, les votes ont lieu (Madame CHOQUET Brigitte ne participe pas au vote).

### **Vote du Budget Primitif 2019**

Arrivée de Madame CHOQUET Brigitte (20h)

Monsieur le Maire rend compte au Conseil du projet de Budget Primitif 2019 étudié par la commission des finances. La lecture de budget est faite par Dominique WOITTEZ.

Le budget s'équilibre à 1 160 991.95 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes), 1 052 802.49 € en section d'investissement (dépenses et recettes).

Total du budget 2 213 794.44 €.

Monsieur le Maire met au vote cette proposition de budget 2019, après discussion le budget est voté à l'unanimité.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

## **Rémunérations animateurs Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

La commission des finances a étudié la possibilité d'augmenter les salaires des animateurs. Monsieur le Maire rend compte au conseil des tarifs proposés. Ces salaires seront appliqués à compter du 1 avril 2019.

Salaires Animateurs Petites Vacances la ½ journée :

	PROPOSITIONS
BAFA	30.00 €
STAGIAIRE BAFA	23.00 €
ANIMATEUR SANS FORMATION	14.00 €
PRIME SECOURISTE	2.00 €

Salaires Animateurs Juillet

	PROPOSITIONS
BAFA	55.00 €
STAGIAIRE BAFA	48.00 €
ANIMATEUR SANS FORMATION	28.00 €
PRIME SECOURISTE	4.00 €
NUIT AU CAMPING	15.00 € PAR NUIT

Monsieur le Maire met au vote ces propositions de rémunérations, après explications les salaires sont votés à l'unanimité.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

## **Séjour Ados 2019 en Espagne**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu **du 08 Juillet au 20 Juillet 2019 en Espagne.**

Comme chaque année la Mairie participe au séjour pour les jeunes, à hauteur de 50% de la participation de la CAF (contrat colo). Cette année notre contrat colo nous permet d'ouvrir 15 places en priorité aux Ablainois.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial.

	TARIFS 2019
<b><u>QF 1 jusqu'à 617</u></b>	250 €
<b><u>QF 2 617 jusqu'à 800</u></b>	330 €
<b><u>QF 3 au-delà de 800</u></b>	380 €
PLACES	15

Le tarif pour les non Ablainois est de 850 €.

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au séjour d'été 2019 par chèque-vacances.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'Avril, de Toussaint et de Noël 2019

### Tarifs

#### Tarifs du Centre de Loisirs 2019 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de reconduction des Centres de Loisirs pour les petites vacances 2019, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avec une capacité maximum de 50 enfants.

Le Centre fonctionnera pendant les petites vacances uniquement l'après-midi (*du lundi au vendredi*) de 14 heures à 17 heures, avec possibilité d'accueil de 13 heures 30 à 14 heures et de 17 heures à 18 heures.

Tarifs des petites vacances de 2019 :

- Tranche 1 (*QF jusqu'à 750*) : 17.50 € pour le séjour complet, soit ½ journée 3.5 €
- Tranche 2 (*QF de 751 jusqu'à 960*) : 20.00 € pour le séjour complet, soit ½ journée 4.0 €
- Tranche 3 (*QF au-delà de 960*) : 22.50 € pour le séjour complet, soit ½ journée 4.5 €

Ces tarifs sont fixés sans tarif dégressif, ni tarif extérieur **en forfait semaine uniquement**. L'aide aux temps libres sera déduite de ce tarif à l'inscription.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

### Tarifs de location des Salles Masquelin et Municipale

Monsieur le Maire rend compte au conseil du projet d'augmentation des tarifs de location de nos salles municipales et la conception d'un nouveau règlement de salle étudiées par la commission des finances.

## TARIFS SALLE MUNICIPALE

	<b>ABLAINOIS</b>	2019	<b>EXTERIEUR</b>	2019
<b>SANS CUISINE</b>	LA 1/2 JOURNEE 4h	50,00 €	LA 1/2 JOURNEE 4 H	70,00 €
	1 JOURNEE	140,00 €	1 JOURNEE	180,00 €
	1 JOURNEE ASSO	72,00 €	1 JOURNEE ASSO	100,00 €
	WEEK-END	224,00 €	WEEK-END	440,00 €
	CAUTION	552,00 €	CAUTION	600,00 €



	<b>ABLAINOIS</b>	2019	<b>EXTERIEUR</b>	2019
<b>AVEC CUISINE</b>	1 JOURNEE	240,00 €	1 JOURNEE	350,00 €
	1 JOURNEE ASSO	130,00 €	1 JOURNEE ASSO	150,00 €
	WEEK-END	320,00 €	WEEK-END	560,00 €
	CAUTION	552,00 €	CAUTION	600,00 €

### **TARIFS**

#### **SALLE JEAN MASQUELIN SANS MUSIQUE**

	<b>ABLAINOIS</b>	2019	<b>EXTERIEUR</b>	2019
<b>SANS CUISINE</b>	LA 1/2 JOURNEE	112,00 €	LA 1/2 JOURNEE	160,00 €
	1 JOURNEE	240,00 €	1 JOURNEE	450,00 €
	CAUTION	622,00 €	CAUTION	700,00 €

	<b>ABLAINOIS</b>	2019	<b>EXTERIEUR</b>	2019
<b>AVEC CUISINE</b>	1 JOURNEE ASSO	240,00 €	1 JOURNEE ASSO	300,00 €
	1 JOURNEE	368,00 €	1 JOURNEE	550,00 €
	CAUTION	700,00 €	CAUTION	700,00 €

#### **LOCATION DES DEUX SALLES UNIQUEMENT AVEC LA CUISINE**

<b>ABLAINOIS</b>	2019	<b>EXTERIEUR</b>	2019
1 JOURNEE	460,00 €		780,00 €
WEEK END	650,00 €		950,00 €
CAUTION	832,00 €		1 000,00 €

Après explication des tarifs et du règlement qui prendront effet à compter du 1 avril 2019, le conseil approuve à l'unanimité tous ces tarifs.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

## **Divers.**

### **Toiture Salle Municipale**

Dans le cadre de la rénovation de la toiture de la salle municipale trois devis ont été demandés :

Roger Couverture : 20 741.72 € TTC  
P2 C Couverture : 17 157.60 € TTC  
SARL Langue : 22 959.60 € TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la rénovation de la toiture et c'est l'entreprise P2C Couverture qui a été retenue.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

### **Tarifs columbarium 2019**

La pose du nouveau columbarium au cimetière impose une délibération tarifaire, la commission des finances propose de fixer le prix pour :

Deux places : 650 € pour 30 ans  
Quatre places : 900 € pour 30 ans

Monsieur le Maire met au vote ces propositions, après discussion les prix sont approuvés à l'unanimité.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

### **Informations de Monsieur le Maire**

La mise en place des reprises de concession a suscité quelques interrogations auprès des concessionnaires (famille, enfants) mais nous les avons rassurés sur le fait que cette procédure était dans le but de recenser les défunts dans les concessions et les ayants droit, afin de mettre à jour notre logiciel cimetière.

Monsieur Maire fait part qu'un projet d'aménagement du café trouille par la SIA a été envoyé à chaque membre du conseil, que ces plans ne sont pas validés que toute suggestion peut être apportée.

Le Mardi 9 avril aura lieu à Notre Dame de Lorette l'inauguration des jardins de la Paix, en présence de nombreuses autorités, une invitation sera prochainement envoyée.

### **Compte rendu des adjoints :**

Monsieur HAUTREUX Julien quitte la séance à 20h45

### **Monsieur Éric SEVIN**

L'entretien des trottoirs a d'abord été réalisé par les agents des services techniques de la commune avant le passage de la balayeuse. C'est dernier s'occupe également de l'entretien du matériel (tracteurs, débrousailluse) se afin d'effectuer les divers travaux de printemps.

## **Monsieur Phillipe VANTORRE**

Le city stade a été clôturé, un panneau d'utilisation va être posé afin de règlementer son utilisation et de préciser les horaires d'ouverture et de fermeture. Vendredi 22 mars a eu lieu l'inauguration de la station d'épuration et le bassin de rétention à Gouy-Servins. Cette cérémonie nommée « Fête de l'Eau » a débuté à la station d'épuration avant de se poursuivre au bassin de rétention où se trouvait la classe de CM2 de l'école des Verts Monts. Les écoliers y avaient planté, avant l'arrivée des élus, trois variétés d'arbustes tout autour du bassin.

Les services techniques de la commune ont procédé à l'élagage des chemins et voies communales. Tous les arbres hauts en bordure de voie ont été taillés avec un lamier. Ces travaux de gros élagage ont duré trois jours. Les agriculteurs de la commune ont apporté leur aide dans cette entreprise.

Le nettoyage de printemps a eu lieu le samedi 23 mars au matin, on ne peut que féliciter de la participation des ablainois.

Deux actions vont être renouvelées, les ventes des jardinières et le compost.

## **Madame Brigitte DELORY**

Le 5 mars 2019 a eu lieu la commission Enfance Jeunesse. Le CLSH de décembre s'est bien passé. La commission demande de délibérer sur la possibilité de faire passer le PC1 (brevet de secouriste) pour 15 personnes dont 10 animateurs et 5 employées de la commune.

Le conseil d'école a eu lieu ce vendredi 22 mars, les effectifs sont stables, l'école participe à plusieurs échanges intergénération avec notre EHPAD (jeux de société, chorale).

## **Madame Jocelyne DOCQUOIS**

Le salon de l'agriculture s'est bien passé malgré une baisse d'effectif. La prochaine sortie programmée par le comité des fêtes sera l'armada de Rouen. Le bulletin est en cour de conception, il sera distribué le week-end du 6 avril. L'assemblée Générale du comité des fêtes n'aura pas lieu le 8 avril, il sera reporté à une date ultérieure.

Fin 21h30